71e Année. 11e Série. Tome III. N° 49. 8 Décembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Écoles municipales d'Infirmières ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Hôpitaux de Paris : Les Nouveaux Hôpitaux d'Enfants. — Académie des Sciences de Paris : Election de M. Haller, pharmacien. — Les Sociétés professionnelles : Assemblée générale du 25 novembre 1900 du Syndicat des Médecins de la Seine. — Médecine et Littérature : La Médecine dans le tome V des « Mille et une Nuits », traduites par le Dr J. C. Mardrus. — Nécrologie : M. le Dr Lavirotte (de Lyon). — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le Journal d'un Médecin Boër. — Chronique professionnelle : Les Automobiles médicales ; par Marcel Baudouin. — Les Livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — M. le Dr Vigné d'Octon (Paris).

BULLETIN

614.89

Les Ecoles Municipales d'Infirmières.

Le nouveau Conseil municipal de la Ville de Paris est en train de vouloir de grandes choses : il désire faire des économies !

Il faut vraiment être aussi novices en politique que nos jeunes élus [pour la très grande majorité hommes fort distingués d'ailleurs] pour avoir pareille audace, en pleine démocratie. Ne savent-ils donc pas, — eux qui, en réunions publiques, affirment tout —, qu'il y a des dépenses, alors même qu'elles sont énormes, qu'une ville comme Paris doit faire à tout prix, pour sauver son honneur.

Un exemple, entre mille. Il y a quelques années, après une campagne de Presse ininterrompue pendant cinq ans, nous avons réussi à faire voter par l'ancien Conseil des fonds pour organiser un service d'*Avertisseurs d'Accidents* sur voie publique dans un quartier populeux. Ces fonds sont sans doute en dépôt quelque part, car il est certain qu'il n'existe pas à l'heure actuelle un seul avertisseur d'accidents dans Paris ! Eh bien, si le nouveau Conseil reprenait, — après l'avoir retrouvé —, ce dépôt pour l'utiliser différemment, il est indiscutable que, par les temps qui courent, à une époque où tous les jours des tramways défoncent des fiacres, il n'aurait pas l'appui des électeurs. Il est de gros sacrifices auxquels il faut savoir consentir en temps utile, si l'on veut être réélu.

Autre chose. On raconte que le dit Conseil, toujours par économie, va supprimer les Ecoles d'Infirmières des Hôpitaux. Nous ne pouvons y croire, car c'est là un organisme désormais indispensable, mises de côté toutes les questions de personnalité et de confession. D'ailleurs ne serait-ce point là plutôt une mesure d'ordre politique ? En ce cas, M. le Ministre de l'Intérieur devrait ouvrir l'œil, et le bon !

Il serait plus simple, alors, si l'on voulait à tout prix réaliser des bénéfices en matière d'Assistance, de supprimer les blessés de nos hôpitaux publics et de les abandonner à la charité privée, religieuse ou laïque !

Nous répétons qu'il n'est pas possible que le Gouvernement suive le Conseil municipal dans cette voie. Ce serait un recul de vingt ans en arrière, au point de vue de l'Assistance publique, telle qu'on la comprend désormais dans une République ; ce serait un crime de lèse-humanité ! D'ailleurs ces Ecoles n'existent-elles pas dans bien d'autres pays, qui n'éprouvent qu'un besoin : celui de les augmenter et de les perfectionner !

Il serait vraiment piquant de voir les citoyens les plus éclairés, — puisqu'ils sont les élus en plein jour du suffrage universel —, de la Ville Lumière raisonner de la sorte au seuil du XXe siècle !

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

HOPITAUX DE PARIS.

614.89

Les Nouveaux Hôpitaux d'Enfants.

Trois nouveaux hôpitaux d'Enfants viennent d'être bâtis à Paris; mais il faut y joindre celui des Enfants-Malades et des Enfants-Assistés pour se rendre compte du fonctionnement de l'Assistance publique de l'Enfance dans la capitale. Ces nouveaux hôpitaux sont :

1° L'hôpital destiné à desservir le 12e arrondissement, qui est bâti en façade sur la rue Michel-Bizot et qui contiendra 234 lits. On le désigne dès maintenant sous le nom d'*Hôpital Michel-Bizot*.

2° Celui du 18e arrondissement, compris entre les rues de Maistre, Etex et Carpeaux, qui pourra donner asile à un nombre égal de malades, ou *Hôpital du XVIIIe Arrondissement*.

3° Quant à l'*Hôpital Hérold*, situé dans le 19e arrondissement, le nombre de ses lits ne dépassera pas 216.

Ces trois hôpitaux sont destinés à remplacer l'Hôpital Trousseau, qui a été supprimé, comme impossible à améliorer. Mais l'Administration ne gagnera ainsi qu'une centaine de lits au grand maximum; ce qui est peu, si l'on veut bien noter que la dépense nouvelle atteindra plusieurs millions. Toutefois, il ne faut pas récriminer, car le progrès, s'il coûte cher en l'espèce, sera très réel.

« Ces trois nouveaux hôpitaux d'enfants, disposés conformément aux données les plus modernes de la Science, sont, dit M. d'Echerac, bâtis, agencés, meublés et pourraient être inaugurés. L'organisation générale est semblable dans tous les trois. Ils contiennent uniformément un service de *Médecine générale*, un *Service de Chirurgie*, et des *Services d'isolement distincts*, consacrés à la diphtérie, à la rougeole et à la scarlatine. L'éclairage est électrique et le chauffage se fait à la vapeur; les services généraux et les locaux consacrés à l'étude y sont installés dans des conditions somptueuses. »

Ce qui mérite surtout d'attirer l'attention dans ces établissements, ce sont les dispositions des bâtiments d'entrée réservés à *l'examen*, à la réception des malades, et à leur répartition dans les différents services. On sait comment on opérait jadis dans les hôpitaux d'enfants. Grâce aux dispositions prises, voici désormais comment se passeront les choses.

Examiné par un interne aussitôt qu'il aura franchi le seuil de la consultation, le petit malade sera dirigé dans un sens déterminé, sans avoir côtoyé ses compagnons. Si son cas est douteux, s'il n'est pas clairement défini, si on ne peut le classer, on le retiendra dans des locaux spéciaux, soit au lazaret d'examen, d'où il ne sortira que le jour où on pourra le classer dans une des trois catégories que nous venons d'indiquer, à moins qu'on ne le renvoie indemne.

Enfin, chaque enfant sera baigné et nettoyé comme il convient avant d'entrer dans les salles.

Ce sera là une grande amélioration, réclamée depuis longtemps par tous les hommes compétents et la Presse médicale tout entière.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

61 : 92

Election de M. Haller, pharmacien.

L'Académie des Sciences a procédé la semaine dernière à l'élection d'un membre titulaire de la section de Chimie, en remplacement de notre cher Maître et compatriote, M. le Dr Grimaux, décédé.

La Commission avait classé les candidats ainsi qu'il suit : en première ligne, M. Etard, examinateur de sortie à l'Ecole polytechnique ; en deuxième ligne (ordre alphabétique), MM. Haller, professeur à la Faculté des Sciences de Paris; Jungfleisch, membre de l'Académie de Médecine ; Lebel, ancien élève de Polytechnique ; Le Chatelier, professeur au Collège de France. En troisième ligne, MM. Colson, professeur à l'Ecole Polytechnique, et Hanriot, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Le nombre des votants était de 55. Les différents tours de scrutin qui se sont succédé ont donné les résultats suivants :

	1er tour	2e tour	3e tour
MM. Etard.....	18	20	24
Haller.....	17	18	29
Le Chatelier.....	16	17	2
Lebel.....	4	»	»

Au troisième tour de scrutin, notre excellent Maître et ami, M. Haller, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été déclaré élu. Véritable fils de ses œuvres, *ancien pharmacien, ancien professeur à l'Ecole de Pharmacie et à la Faculté des Sciences de Nancy*, ville où il a fondé une de nos premières Ecoles de Chimie et où il a laissé la réputation d'un organisateur de premier ordre, M. Haller est actuellement titulaire de la chaire de M. Friedel à la Faculté des Sciences de Paris. Il est l'auteur de nombreux et savants travaux, notamment sur le camphre et ses dérivés, qui

pendant de longues années ont fait l'objet de ses recherches et de ses communications à l'Institut. Ajoutons encore que c'est au cours d'une des expériences poursuivies dans cette voie qu'il faillit laisser la vie, à la suite d'une explosion, et perdit totalement l'usage d'un œil. M. Haller est âgé de cinquante-deux ans.

Nous avons eu le rare bonheur de faire un long voyage d'exploration universitaire aux Etats-Unis, en compagnie du célèbre professeur. Avec lui, nous avons visité les établissements Solway, de Syracuse, et bien d'autres régions curieuses de l'Amérique du Nord. Nous gardons de ce voyage un souvenir ineffacable, qu'a fixé une longue série de photographies précieuses. Que notre illustre compagnon de route reçoive donc ici l'expression de nos plus sincères félicitations ; car pas un chimiste de France n'a fait autant pour son pays et pour la Science qu'il honore. M. B.

LES SOCIÉTÉS PROFESSIONNELLES.

61(06)

L'Assemblée générale du 25 novembre 1900 du Syndicat des Médecins de la Seine.

Après un excellent discours, tendant à « l'optima medicorum concordia » de M. Jamin, président, après le rapport non moins applaudi de M. Séailles, secrétaire général et un rapport très rassurant de M. Philippeau trésorier, concluant par 10,000 francs d'économies, le Syndicat a élu cent vingt-cinq membres nouveaux et a nommé son *Conseil d'Administration* pour 1901.

Celui-ci est ainsi composé : Président, M. Jamin ; vice-présidents, MM. Paul Richard et Philippeau ; secrétaire général, M. Séailles ; trésorier, M. Julien Noir ; secrétaires des séances, MM. Dorizon et Levassort ; membres du Conseil d'administration, MM. Bellencontre, Boissard, F. Boissier, Diverneresse, Max Laforgue, Malbec, Millée, Moutier, de Pradel, Rotillon, Tachard, Thiéry.

On a voté ensuite l'abaissement de la cotisation annuelle à 10 francs au lieu de 15, le renouvellement partiel du Conseil avec rééligibilité pour le bureau actif seulement.

La séance est ensuite devenue très animée pour la discussion du rapport de M. Thiéry sur les *Abus de l'hospitalisation et des consultations gratuites à Paris,* à propos duquel M. Dorizon a présenté les desiderata et amendements des médecins des Bureaux de Bienfaisance. Avec ceux-ci ont pris part aux débats des médecins de la ville et des médecins et chirurgiens des hôpitaux. La discussion a été particulièrement mouvementée, bien que marquée par la plus entière et la plus heureuse cordialité.

Les conclusions en ont été : 1° Suppression de la consultation externe des hôpitaux (les médecins et chirurgiens des hôpitaux pouvant donner à qui ils voudront des consultations *dans leurs salles respectives.* 2° admission gratuite des seuls indigents et nécessiteux dans les hôpitaux.

Les voies et moyens d'arriver à ce résultat seront étudiés par une Commission, toute tentative non mûrie pouvant constituer un faux pas que l'on aurait ensuite à regretter. De nombreux ordres du jour mettant ainsi la question au point ne différaient que par la forme ; celui de M. Le Baron a prévalu.

Médecine et Littérature.

61 : 8

La Médecine dans le tome V des « Mille et une Nuits. »

Traduites par le Dr J. C. Mardrus.

Il n'est point facile, dans une publication aussi importante, de dépister les passages susceptibles d'intéresser les médecins praticiens ; mais, par contre, tous les lettrés de notre profession ne sont pas embarrassés pour trouver ce qui leur plaît : ils n'ont qu'à ouvrir ces contes de la première page à la dernière..... Et, tandis que dure cette lecture, leur esprit ravi se demande comment notre confrère, le sympathique et très distingué Dr J. C. Mardrus, a pu mener à bien une œuvre aussi colossale.

Dans le tome V, qui vient de paraître, des pages entières parlent médecine. Citons au hasard la *folie* de la fille de Ghaïour, dont la guérison devait être entreprise dans des conditions vraiment spéciales ; la description d'une consultation d'un célèbre médecin persan, qui n'était qu'un farceur, et dont les talents sont vantés dans les pages qui vont de 174 à 180.

Vers la fin du livre, dans « Histoire de grain de Beauté », il y a un récit très piquant et fort pimenté relatif à la fécondation et à une série de préparations destinées à donner des forces à un citoyen épuisé ; mais n'insistons pas et renvoyons de suite au dit passage, pour ne pas lui enlever sa saveur.

J'en passe et des meilleures et souhaite que le tome VI soit aussi fourni (1). Dès son apparition en librairie, je vous en ferai part. M. E.

NÉCROLOGIE.

61:92

M. le Dr LAVIROTTE (de Lyon).

M. le Dr Lavirotte (de Lyon) est mort à 83 ans. Né en 1818, interne des hôpitaux de Lyon en 1839, il était docteur le 26 novembre 1844, à Paris. Neveu de Brachet, professeur à l'Ecole de Lyon, il devint chef de clinique et membre de la Société de Médecine en juillet 1851.

(1) Les passages médicaux du livre se trouvent principalement aux page 65, 79, 80, 81, 165, 174, 178, 179, 180, 181, 202, 206.

En 1853, il concourut pour les hôpitaux. Médecin des prisons, il devint bibliothécaire de l'École et fut fait officier d'Académie. Il a consacré sa vie à l'Association des Médecins du Rhône, dont il était membre depuis 1852, et dont il devint le trésorier le 27 juin 1874. A sa retraite, en 1892, il fut nommé trésorier honoraire.

Ce fut le type du médecin lettré et philosophe, modeste, dévoué, faisant le bien sans le montrer. Il était très religieux.

M. le Dr Frémont (de Vichy) et M. le Dr Lesage, médecin des Hôpitaux de Paris et Mme Lesage, font part de la mort de Mme Marguerite Frémont, née Bonnet, épouse de M. le Dr Frémont, décédée à Paris, le 5 novembre 1900, dans sa 33e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Mme Jeannel, née de la Fontaine-Solare, femme du Dr Sidoine Jeannel, de Montpellier, frère du professeur de clinique chirurgicale de Toulouse, vient de succomber à une embolie, dans sa vingt-septième année. — M. le Dr de Landsheere, tué au champ d'honneur, pendant qu'il soignait des blessés sur un champ de bataille au Transvaal. Le jeune et vaillant praticien, qui n'était âgé que de vingt-six ans, faisait partie de l'ambulance belge qui avait quitté la Belgique à bord du *Herzog*, et à l'organisation de laquelle il avait pris une part active. — M. le Dr Caboureau, médecin des colonies, est décédé à Pondichéry des suites d'une piqûre anatomique. — Mme Jean Bernich, décédée à Marseille à l'âge de quatre-vingt-trois ans, belle-mère du Pr Combalat, professeur à l'École de Médecine de Marseille. — M. Géraud, doyen des médecins principaux de la Marine, est décédé à Mahatsara (Madagascar), le 28 septembre, à la suite d'un accès pernicieux. — M. le Dr Dorvan (de Châtellerault). — M. le Dr Levavasseur (du Blanc). — M. le Dr Podrèze, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Kharkow. — M. le Dr Dennis Embleton, ancien professeur de Médecine au Durham University College of Medicine de Newcastle-upon-Tyne. — M. le Dr Henry D. Noyes, professeur d'ophtalmologie et d'otologie au Bellevue Hospital Medical College de New-York. — M. Edmond Guyot, étudiant à Lille. — M. le Dr Rançon, décédé à Pondichéry, où il avait réorganisé tout le service de Santé ; le défunt venait d'être nommé médecin en chef et allait rentrer en France quand la mort l'a emporté. — M. Antoine Eugène Reboul-Franc, père du Dr Reboul (de Nîmes), décédé le 23 novembre 1900, à l'âge de soixante-dix-sept ans. — M. le Dr Sagre (de New-York). — M. Joseph Litardi, externe des hôpitaux. — Mme Louis Michon, veuve du grand chirurgien, décédée à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. — M. le Pr Duplouy, directeur du service de Santé de la Marine, en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Rochefort, à l'âge de soixante-treize ans. — Mme Gouilly-Noailles, fondatrice de l'hospice-hôpital de Vienne-le-Château (Marne), décédée à l'âge de soixante-treize ans.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 10 au 15 décembre 1900. Examens de Doctorat. — *Lundi 10.* — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Richet (Ch.), Launois, Broca (André) ; Reynier (censeur), Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) ; MM. Tillaux, Legueu, Mauclaire ; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu : MM. Segond, Reclus, Walther. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Teissier, Méry ; Lejars.

Mardi 11. — 2e Examen de Chirurgien-Dentiste (Petit amphithéâtre) : MM. Hutinel, Gilbert, Thiéry ; Retterer (censeur), — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 3, Faculté) : MM. Proust, Pouchet, Roger ; Chassevant. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Albarran ; Cornil (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Chantemesse, Dupré. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Joffroy, Charrin ; Ménétrier.

Mercredi 12. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) ; MM. Poirier, Sebileau, Broca (Aug.) ; Epreuve pratique. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Terrier, Lejars, Legueu ; Delens (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Beaujon) : MM. Fournier, Gaucher, Méry ; Walther.

Jeudi 13. — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Campenon, Quénu, Thiéry ; Epreuve pratique. — 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) ; MM. Proust, Chauffard, Thiroloix ; Gautier (censeur), Gley.

Vendredi 14. — 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Landouzy, Gaucher, Wurtz ; Richet, (censeur), André. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Necker) : MM. Tillaux, Segond, Delbet, Terrier, (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Necker) : MM. Delens, Reynier, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Brissaud, Teissier, Méry ; Reclus, — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Desgrez (suppléant).

Samedi 15. — 3e (1re partie, Oral, N. R., Petit amphithéâtre) : MM. Richelot, Schwartz, Bar ; Blanchard (censeur). — 3e (2e partie, A. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Hutinel, Gilbert, Achard. — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 3, Faculté) : MM. Pouchet, Ménétrier, Vaquez ; Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Berger, Hartmann ; Raymond (censeur). — 5e (Doctorat, Beaujon) : MM. Debove, Roger, Thiroloix ; Marfan. — 5e (1re partie, Obstétrique. Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich ; Quénu (suppléant).

Thèses. — *Mercredi 12.* — M. Duparc : *De quelques anomalies de structure de la paroi de l'estomac. — Glandes pancréatiques et glandes de Brunner aberrantes* ; MM. Hayem, Brissaud, Gilles de la Tourette, Wurtz. — M. Andrieu : *Aubrac. Climat et sanatorium* ; MM. Brissaud, Hayem, Gilles de la Tourette, Wurtz.

Jeudi 13. — M. Brizard : *Du ralentissement de la nutrition dans le diabète* ; MM. Bouchard, Dieulafoy, Charrin, Desgrez. — M. Bomchis : *Du hoquet dans le cours de la fièvre typhoïde* ; MM. Dieulafoy, Bouchard, Charrin, Desgrez. — M. Aubry : *Torsion pédiculaire des kystes de l'ovaire* ; MM. Le Dentu, Richelot, Poirier, Faure. — M. Dauthez : *Contribution à l'étude de la métrite hémorragique dite essentielle* : M. Le Dentu, Richelot, Poirier, Faure. — M. Bufnoir : *De la cure radicale des hernies inguinales par le procédé*

myoplastique (*Indications. Manuel opératoire. Résultats éloignés*) : MM. Berger, Rémy, Albarran, Hartmann. — M. Gigon ; *De l'appendicite d'origine cæcale.* (*Typhlo-appendicite*) ; MM. Berger, Rémy, Albarran, Hartmann. — M. Naudet : *De l'incision cruciale dans la laparotomie ;* M. Berger, Rémy, Albarran, Hartmann. — M. Delattre : *Du traitement du lupus par la dilacération suivie de cautérisation au chlorure de zinc cristallisé* ; M. Berger, Rémy, Albarran, Hartmann.

Concours d'Agrégation de Médecine. — Le jury du Concours d'agrégation de Médecine (pathologie interne et médecine légale), qui doit s'ouvrir le 17 décembre prochain, est composé actuellement comme il suit : *Président*, M. Jaccoud ; *juges titulaires*, MM. Cornil, Chantemesse, Dieulafoy et Hutinel (de Paris), Grasset (de Montpellier), Schmitt (de Nancy), Coyne (de Bordeaux), et Bondet (de Lyon). — Sont désignés, commes *juges suppléants* : MM. Brissaud, Charrin, Gaucher et Roger (de Paris).

Voici les noms des candidats admis à prendre part à ce Concours. *Paris* : MM. Apert, Auclair, Aviragnet, Bergé, L. Bernard, F. Bezançon, Boix, Boulloche, G. Brouardel, P. Carnot, Cavasse, Claisse, Claude, Dufour, Enriquez, G.-A. Gasne, Gastou, Gouget, de Grandmaison, de Bruno, Jeanselme, Josué, E.-M. Labbé, Legry, Lesage, Lion, Macaigne, Ch.-R. Marie, Milian, Mosny, G. Papillon, Cl. Philippe, J. Renault, L. Renon, Roubinovitch, Sergent, J. Sicard, Souques et Terrien. — *Montpellier* : MM. Ardin-Delteil et Vedel. — *Nancy* : MM. Garnier, Hoche et F.-L. Spillmann. — *Bordeaux* : MM. Cabannes, Mongourd et Verger — *Lille* : M. Patoir. — *Lyon* : MM. Chatin, F.-P. Courmont, Duplant, J. Lépine, Nicolas, Pauly, Piéry et J. Roux. — Plusieurs candidats sont inscrits pour plusieurs Facultés.

Nominations. — M. Bourcet, docteur en médecine, préparateur du Laboratoire de chimie à la Faculté de Médecine de Paris, est nommé, pour l'année scolaire 1900-1901, chef des travaux de chimie biologique au même Laboratoire, en remplacement de M. Fiquet, démissionnaire.

Enseignement médical libre à Paris. — *Service d'Accouchements de la Charité*, de M. le Dr Maygrier. *Enseignement des stagiaires et des bénévoles.* — Visite tous les matins à 9 heures. — Consultation pour les femmes enceintes, tous les jours. — Consultation de nouveau-nés, le mardi. Les lundi, mercredi, vendredi, lecture des observations et interrogatoire des élèves. — Le jeudi, leçon clinique à l'amphithéâtre. — Conférence le samedi par le Dr Blondel, chef de Laboratoire. Un cours théorique et pratique d'accouchements, d'une durée de deux mois environ, sera fait tous les jours à 5 h. 1/2 du soir, à partir du 1er décembre 1900 par MM. les Drs Bouchacourt et Thoyer-Rozat.

Hôpital Saint-Louis. — M. le docteur du Castel a repris ses conférences cliniques le samedi 1er Décembre, à une heure et demie, et les continuera le samedi de chaque semaine à la même heure. A une heure et demie, Consultation externe. A deux heures et demie, Conférence clinique dans la Salle des Conférences.

Conférence privée d'Internat. — MM. Aubertin et Neuret, internes des hôpitaux, ont commencé le 1er décembre une conférence d'Internat. S'adresser à l'hôpital de la Charité.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Abadie est nommé chef de clinique médicale.

Ecole de Médecine de Marseille. — Un Concours s'ouvrira, le 23 mai 1901, pour l'emploi de chef des travaux chimiques.

Ecole de Médecine de Poitiers. — M. le Dr Chedevergne, professeur de clinique médicale est nommé pour une période de trois ans, directeur de ladite Ecole.

Ecole de Médecine d'Amiens. — M. le Dr Labarrière, suppléant, est chargé d'un cours d'anatomie pendant la durée du congé accordé à M. Dhourdin (année scolaire 1900-1901).

Ecole de Médecine de Tours. — M. le Dr Louis Thomas est nommé professeur de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire.

École de Médecine de Dijon. — Le Concours pour l'emploi de Chef des travaux d'Anatomie et d'Histologie qui devait s'ouvrir le 20 avril 1901 est reporté au 30 mai 1901.

École de Médecine de Grenoble. — Un Concours s'ouvrira le 15 mai 1901, devant la Faculté de Médecine de Lyon, pour l'emploi de suppléant des chaires de Pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'Ecole de Médecine de Grenoble.

Facultés des Sciences. — M. Gayon, professeur de chimie, est nommé doyen de la Faculté des Sciences de Bordeaux. — M. Gosselet, professeur de géologie et minéralogie, est nommé doyen de la Faculté des Sciences de Lille.

Université de Clermont-Ferrand. — Un incident grave vient de se produire à l'Université de Clermont-Ferrand. Un professeur de la Faculté des Sciences, M. Duboin, membre du jury d'examen pour le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (P. C. N.), avait interrogé un jeune candidat, M. Parrical de Chamard, ancien élève des écoles congréganistes, fils d'un médecin de Tulle. Ce candidat n'ayant répondu que d'une façon tout à fait insuffisante, à trois questions posées par M. Duboin, reçut la note 2, ce qui entraîna son échec. A la fin de la séance, comme les examinateurs sortaient du cabinet du doyen de la Faculté des Sciences, le frère aîné du candidat évincé s'approcha de M. Duboin et lui cria : « Vous avez refusé mon frère ! Vous êtes un polisson ! ». En même temps il essayait de le frapper au visage. L'honorable professeur a adressé une plainte au Recteur. Cet évènement a produit une grande émotion à Clermont-Ferrand.

Le *Temps* a reçu, au sujet de cet incident, la lettre suivante du père des deux jeunes gens mis en cause :

« Dans un de vos derniers numéros, vous présentez sous un jour inexact, un incident auquel sont mêlés mes

deux fils, étudiants à l'Université de Clermont. Je n'ai nullement l'intention d'entrer dans les détails de cette affaire. Le Parquet et le Conseil de l'Université de Clermont sont saisis et jugeront dans toute leur loyauté, et, j'en suis convaincu, en dehors de toute question politique. Mais je tiens à faire savoir, à vous et à vos lecteurs, que cinq étudiants de Clermont ont protesté contre la façon dont M. Duboin a fait passer les concours à la dernière session ; que cette protestation, appuyée par les pères de famille des jeunes gens en cause, a été admise en principe par le Ministre de l'Instruction publique, qui envoie à Clermont un inspecteur pour faire une enquête. J'ajoute que, sur cinq étudiants protestataires, deux seulement sortent des écoles libres. Les autres appartiennent aux lycées de l'Etat. Mais ces jeunes gens et leurs parents prétendent avoir le droit d'aller manifester leurs sentiments patriotiques et républicains, où M. Duboin va manifester ses sentiments socialistes et dreyfusards. Recevez, etc. — Dr Parrical de Chammard, Conseiller général républicain. »

Nous apprenons qu'en effet le Ministre de l'Instruction publique a délégué M. Mascart, membre de l'Institut, à Clermont-Ferrand, afin de faire une enquête sur l'agression dont M. Duboin a été victime. Ajoutons, à ce sujet, que, déjà, au mois de janvier dernier, M. Duboin et un de ses collègues, M. Guichard, qui, dans l'« Affaire », avaient pris parti, furent l'objet de manifestations hostiles de la part des étudiants catholiques. M. Duboin fut poursuivi par eux jusque dans son laboratoire.

L'enquête continue. Nous y reviendrons.

Collège de France. — Cours pour le premier semestre de l'année scolaire 1900-1901. *Médecine* : M. Charrin (suppléant M. le Pr D'Arsonval) : Mécanisme des principaux phénomènes de la maladie, les Mercredis et vendredis, à 5 heures. — *Histoire naturelle des corps organisés :* M. François Franck (suppléant M. le Pr Marey) : Expression des émotions à l'état normal et pathologique, les mercredis et vendredis, à 3 heures 3/4. — *Anatomie générale :* M. Suchard (suppléant M. le Pr Ranvier) : Système vasculaire, les mercredis et vendredis, à 5 heures. — *Psychologie expérimentale et comparée :* M. Pierre Janet, (suppléant M. le Pr Th. Ribot) : Sommeil et états hypnoïdes, les lundis, à 2 heures 1/2 et les vendredis, à 1 heure 1/2.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — Le Muséum d'histoire naturelle de Paris a recommencé sa série de conférences aux naturalistes, à partir du 27 novembre, à 4 heures, dans la salle des cours de la galerie de zoologie.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — M. Bleicher, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Nancy, vient d'être élu, par 33 voix sur 41 votants, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique comme représentant des Ecoles supérieures de Pharmacie, en remplacement de M. Moissan, qui a cessé de faire partie de ce Conseil depuis sa nomination comme professeur de chimie à la Sorbonne.

Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Lyon. — A la suite du Concours qui vient de se terminer, M. le Dr Tixier est nommé chirurgien des hôpitaux.

Hôpital de Poitiers. — Le *Concours de l'Internat* vient de se terminer par la nomination de MM. Lecointe, Paître, et Kauffmann. Le *Concours de l'Externat* s'est terminé par la nomination de MM. Fagart, Monque, Lusseau, Chon, Maillet, Cartais, Odon et Parinaud.

Hôpitaux de Montpellier. — Ont été nommés à la suite des derniers concours : *Internes titulaires,* MM. Pagès et Blanchard ; *Internes provisoires*, MM. Abadie, Rimbaud et Martin ; *Externes*, MM. Grasset, Suquet, Ausset, Bonnet, Autié, Fontanel, Roger, Argelliès, Guiraudin, Artus, Devèze, Pavy.

Hôpitaux de Nancy. — Le *Concours de l'Internat* s'est terminé par la nomination de MM. Gæpffert, Pruvost et Spire, internes titulaires ; Engel et Long-Pretz, internes provisoires. Le *Concours de l'Externat* s'est terminé par la nomination de MM. Molly, Baumann, Chéry, Dormoy, Bichaton, Roussel, Neveux, Forthomme, Riff, Weill, Robert, Grosjean, Mégrat, Babin et Serrat, externes titulaires ; Léger, Souffrain, Baros, Mlle Myrska et M. Mathieu, externes provisoires.

Sanatorium de Rouen. — A Rouen, comme on l'a déjà fait au Hâvre, on s'occupe activement de créer un sanatorium pour les tuberculeux. Les établissements de ce genre sont très nombreux en Allemagne et en Suisse ; en France il en existe à peine quelques-uns. C'est uniquement par l'initiative individuelle et par l'esprit de décentralisation que peuvent se multiplier des institutions aussi indispensables, réparties sur tous les points du territoire. Nous faisons des vœux pour l'œuvre rouennaise, due à l'initiative de MM. Emile Ferry, Knieder, Dr Giraud, etc.

Institut Pasteur. — M. Chauchard a fait remettre, comme chaque année à la veille du 1er décembre, des sommes importantes aux œuvres de bienfaisance ou de solidarité sociales auxquelles s'intéresse le grand philanthrope. Citons, pour l'Institut Pasteur (pour le vaccin du croup), un don de 10.000 francs.

Hospice des Quinze-Vingts. — Sur le rapport verbal de M. Audiffred, la Chambre des Députés vient d'augmenter de 35,000 francs le crédit du chapitre 38 (Subvention aux Quinze-Vingts), qui avait été réservé.

Assistance publique à Paris. — Au Conseil municipal de Paris, *le Budget de l'Assistance publique* est sur la sellette. Au nom de la Commission des économies, M. Chassaigne-Goyon a proposé au Conseil de nommer une Com-

mission de dix membres qui examinera, dans leurs détails, les comptes de l'Assistance publique et notamment le compte moral de l'exercice 1897 et le compte financier de 1899, qui viennent d'être établis. Cette Commission fera connaître au Comité du budget le résultat de ses recherches sur les économies réalisables et proposera des conclusions pratiques.

M. Landrin a demandé que les économies qu'on réalisera de cette façon ne servent pas à équilibrer le budget de l'Assistance, mais soient employés à augmenter la dotation des services d'Assistance à domicile. Après une longue discussion à laquelle ont pris part MM. Ernest Caron, Sauton, Labusquière, Dausset, etc., la proposition de M. Chassaigne-Goyon a été adoptée à l'unanimité de 75 votants.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — MM. Gilbert, professeur agrégé, médecin à l'hôpital Broussais, et Yves Delage, professeur de zoologie, physiologie et anatomie comparées à la Faculté des Sciences de Paris, ont posé leur candidature à la place vacante dans la section de thérapeutique en remplacement de M. Milne-Edwards.

Les vaccinations gratuites à l'Académie. — L'Académie de Médecine est chargée du service de la vaccination gratuite. Dans ses locaux de la rue des Saints Pères, elle vaccine, plusieurs jours par semaine, de nombreuses personnes. Depuis 1895, le ministère de l'Intérieur lui accorde une subvention annuelle de 20,000 francs, pour subvenir aux frais de ce service ; sans le concours financier de l'Etat, l'Académie de Médecine ne pourrait, en effet, subvenir aux dépenses qu'elle a dû prendre en charge depuis la substitution du vaccin de génisse au vaccin jennérien. Grâce à cette subvention, elle a pu, depuis 1895, porter de deux à trois par semaine les séances de vaccination gratuite, et, de plus, distribuer gratuitement, chaque année, aux médecins de Paris, de la province et des colonies, des milliers de tubes de vaccin dont chacun peut suffire à trois ou quatre inoculations. On peut avancer que cette organisation a contribué à amener, en 1899, ce fait heureux : la disparition cette année-là, de la variole sur les tables de mortalité de la capitale. Cependant, depuis le commencement de mars dernier, certaines craintes ont été éveillées par quelques rares cas de variole constatés à Paris, par la nouvelle d'épidémies de cette maladie survenues en province, et surtout par l'ouverture de l'Exposition universelle, qui devait amener parmi nous des milliers de visiteurs de toutes les parties du monde. Les demandes de vaccin, les vaccinations gratuites se sont multipliées pendant plusieurs mois ; les séances de ces dernières sont devenues quotidiennes, et le nombre des sujets à opérer s'est élevé de 30 à 40 au maximum par séance, à plus de 400. De plus, la perte de 13 génisses atteintes de fièvre aphteuse a accru encore les dépenses de l'œuvre. Le résultat est que les fonds qui permettaient, en temps ordinaire, de répondre à tous les besoins, sont devenus insuffisants. L'Académie de Médecine se trouve donc obligée de demander, pour son Institut vaccinal, un crédit supplémentaire de 10,000 francs. Faute de cette ressource extraordinaire, elle serait, à courte échéance, obligée de réduire au minimum son service de vaccination gratuite.

Société d'Assistance aux Animaux. — Une Société vient de se fonder à Paris sous la présidence de M. le Dr Bérillon. La Société d'Assistance aux animaux se propose un but que la Société protectrice, liée par ses statuts, ne peut atteindre : secourir les animaux abandonnés, malades, infirmes ou vieux, et ce, dans la plus large acception du mot. Mais la Société d'Assistance, — nous déclare-t-on —, ne veut en rien faire, à la Société protectrice, une concurrence redoutable. La Société, donnera des secours, fera soigner les malades, hospitalisera les infirmes ou les trop vieux animaux. Un service de surveillants-secouristes et des postes de secours va être créé sur les points les plus fréquentés de Paris. Ces postes seront reliés téléphoniquement au siège social, 36, rue Vaneau. Ainsi, de jour et de nuit les animaux errants, malades ou maltraités seront secourus. La Société d'Assistance, afin de permettre à tous de collaborer à son œuvre, a fixé à 3 francs la cotisation des membres sociétaires.

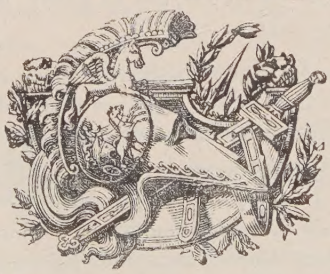

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — M. le Dr Chassaing a déposé sur le bureau de la Chambre des députés une proposition de loi tendant à la modification des cadres du corps de Santé militaire.

Le Service militaire des Etudiants en Pharmacie. — On sait que, depuis 1895, les étudiants en pharmacie dispensés par l'article 28 de la loi de recrutement font leur service militaire comme soldats de deuxième classe, sans pouvoir être admis dans les « pelotons d'instruction » destinés à former les gradés. A la suite d'une démarche faite auprès de lui par une délégation de l'Asso-

ciation amicale des étudiants en pharmacie, le ministre, dit la *France militaire*, a promis d'étudier les moyens de leur permettre d'opter à l'avenir, au recrutement, entre les sections d'infirmiers militaires, — avec la possibilité d'en sortir comme sous-officiers infirmiers de réserve et de concourir pour le grade de pharmacien aide-major de réserve — et le service de combattants, où on ne les empêcherait plus de devenir caporaux de l'active, puis sous-officiers et officiers dans la réserve. Toutefois, le nombre des admissions dans les sections d'infirmiers serait nécessairement limité, en raison de l'effectif restreint de ces unités.

Service de Santé des Colonies. — D'après M. le Dr Vigné d'Octon, député, dès le lendemain du départ d'une mission, un rapport du Dr Martinet, médecin des Colonies et médecin en chef de Saï, raconte que s'étant transporté aussitôt après le départ de la mission de l'autre côté du Niger, lui, et les officiers qui l'accompagnaient, ont été saisis à la gorge par l'odeur nauséabonde des cadavres égorgés. — M. Le Dr Fournial qui fit partie de la mission Foureau-Lamy est arrivé.

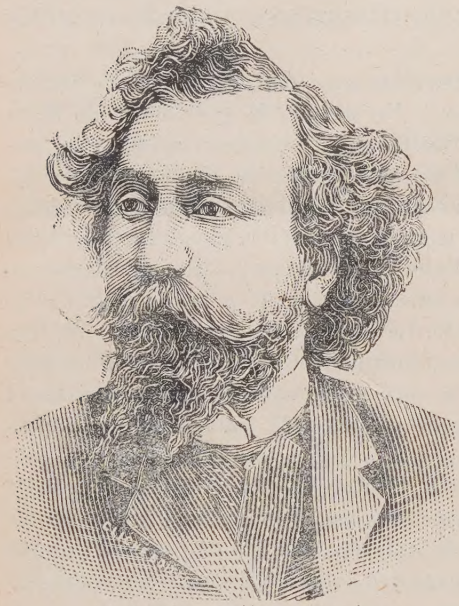

M. le Dr Vigné d'Octon (Paris).

Campagne de Chine.— Au Ministère de la Marine, on donne les renseignements suivants sur l'état sanitaire du corps expéditionnaire de Chine: Trente-huit malades de l'hôpital de Nagasaki sont rapatriés par le courrier du 2 novembre. L'état sanitaire du corps expéditionnaire est bon. Malgré le changement de saison, les hommes supportent bien le climat ; parmi les six morts, deux seulement sont décédés des suites de la fièvre typhoïde ; il n'y a donc point d'épidémie typhique.

Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré, pendant la 47e semaine, 866 décès, chiffre voisin de la moyenne ordinaire des semaines de novembre (870). La fièvre typhoïde a causé 12 décès (la moyenne est 7). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 60 , chiffre inférieur à ceux des précédentes semaines et surtout à ceux qu'on observait il y a trois mois. La variole a causé 8 décès, chiffre inférieur à ceux des semaines précédentes (14 pendant la 44e semaine, puis successivement 11 et 15). Cependant, le nombre des cas nouveaux continue à être assez élevé (90 pendant la 44e semaine, puis successivement 75, 68, et enfin 74 pendant la 47e semaine) ; le nombre des malades *admis* dans les hôpitaux a été de 74 pendant la 44e semaine, puis successivement 50, 34 et enfin 57 pendant la 47e semaine. Enfin, le nombre des varioleux *en traitement* dans les hôpitaux a été de 179 pendant la 44e semaine, puis successivement de 190, 174 et enfin 178 pendant la 47e semaine. La rougeole a causé 4 décès, la scarlatine 2, la coqueluche 3 et la diphtérie 6. Ces chiffres sont très voisins de la moyenne.

Commission des Eaux d'alimentation.— Sont nommés membres de la Commission instituée pour l'étude et la protection des eaux d'alimentation : MM. Brouardel, Hanriot, Duclaux, Kelsch, Monod, Pouchet, Vallin, Berthelot, et Marey.

L'Hygiène des établissements de l'Etat et de la Ville.— Dans sa séance du 23 novembre, la Commission départementale du travail dans l'industrie pour la Seine a émis le vœu que les lois concernant l'inspection et l'hygiène soient appliquées rigoureusement dans les établissements de l'État et de la Ville ; qu'il soit fait mention dans les cahiers des charges concernant les fournitures et les travaux de la Ville de Paris et de l'État, de l'énumération des articles de loi concernant l'inspection et l'hygiène, afin de mettre les adjudicataires dans l'obligation d'appliquer lesdites lois ; que soit abrogé le décret du 17 mai 1851, décret apportant des exceptions à la loi du 2 novembre 1892 et à celle du 30 mars 1900.

L'Hygiène à la Chambre des Députés. — M. Loriot, à la Chambre des Députés, à propos du chapitre 47 du budget de l'Intérieur (Enfants assistés et moralement abandonnés), a demandé que l'Etat participe aux dépenses des enfants remis à la garde de l'Assistance publique départementale par application de la loi d'avril 1898. Les budgets départementaux sont écrasés sous le poids des dépenses d'assistance. M. Monod, directeur de l'Hygiène publique et Commissaire du gouvernement, lui a répondu qu'aux termes mêmes des lois de 1889 sur les enfants moralement abandonnés et d'avril 1898 sur les enfants victimes de mauvais traitements, les départements sont en droit d'exiger de l'Etat le payement d'un cinquième de la dépense.— M. Waldeck-Rousseau, Ministre de l'Intérieur, a promis à M. Vaillant de s'occuper du personnel sanitaire. — L'amiral Rieunier a signalé l'insuffisance des services sanitaires, l'inexpérience de certains membres

du personnel et critique particulièrement une nomination qu'il ne désigne pas autrement, mais qui paraît lui tenir au cœur. « Vous voulez parler, lui a répondu, M. Waldeck-Rousseau, du directeur du Service sanitaire de Rochefort. Je l'ai nommé pour deux raisons : au point de vue professionel, il me donnait toute garantie ; au point de vue politique, toute satisfaction. (Applaudissements à gauche).

Alcoolisme. — Le Ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux recteurs une circulaire leur recommandant de développer l'*enseignement antialcoolique*.

Tout en reconnaissant que de grands efforts ont été faits, le ministre signale tout ce qu'il y a encore à faire : « L'enseignement antialcoolique ne doit pas être considéré, dit-il, comme un accessoire. Je désire qu'il prenne dans nos programmes une place officielle au même titre que la grammaire ou l'arithmétique. Mon intention est de placer la sanction de cet enseignement dans les examens qui terminent nos différents cours d'études primaires ou secondaires. Des lectures, des conférences courtes et nourries surtout de faits et de chiffres, doivent être organisées, en dehors des leçons réglementaires, dans tous nos établissements d'enseignement public. Les sacrifices que s'impose le pays pour développer l'instruction à tous ses degrés, les efforts de nos maîtres des trois ordres pour élever les intelligences et fortifier les esprits seraient dépensés en pure perte si nous ne poursuivions en même temps notre campagne contre l'alcoolisme, qui condamne à une prompte déchéance tous les individus qu'il atteint, qui anéantit, partout où il pénètre, les énergies intellectuelles aussi bien que les énergies physiques. »

Empoisonnement par l'Absinthe. — A Chalon-sur-Saône, un petit garçon âgé de six ans, à qui des jeunes gens avaient fait boire de l'absinthe, a succombé, le lendemain, des suites de l'absorption de ce breuvage, sans avoir repris connaissance.

Epidémie d'Oreillons. — *Brest.* — Une épidémie d'oreillons s'est déclarée à bord du vaisseau la *Bretagne*, école des mousses, en rade de Brest. En deux jours, 45 mousses ont été envoyés à l'hôpital.

Epidémie de Trichinose. — De Murcie, le 25 novembre, on annonce que 60 personnes sont atteintes de la trichinose, que déjà trois sont mortes, et que six sont mourantes.

Dysenterie. — *Finistère.* — L'épidémie de dysenterie est en décroissance dans le Finistère. On ne signale plus aucun cas dans les communes de Kersaint, Plabennec, Loc-Eguiner et Ploudiry. Le préfet maritime a rapporté les mesures prises, en ce qui concerne ces communes.

Fièvre jaune. — *Sénégal.* — Un colon à Thiès, est décédé le 21 novembre des suites de la fièvre jaune. De plus, un ouvrier du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, malade depuis quelques jours à Tivaouane, a été reconnu atteint de cette épidémie. Une enquête prescrite par le gouverneur général de l'Afrique occidentale française a permis d'établir que de nombreux cas suspects s'étaient produits à diverses stations de cette voie ferrée, de même qu'à Kaolack, Fatick et Foudiougue. Aussi le Conseil privé a-t-il émis l'avis, dans sa séance du 23 novembre courant, d'isoler complètement les points contaminés et de leur interdire toute relation aussi bien entre eux qu'avec le reste de la colonie. M. le Dr Ballay a pris un arrêté dans ce sens et il espère que le fléau aura disparu à bref délai de ces différents points. Saint-Louis, Gorée et Rufisque sont actuellement entièrement indemnes, et c'est dans ces localités seules qu'ont été admis à séjourner les passagers amenés au Sénégal par le paquebot parti de France le 15 novembre dernier. Le séjour leur est interdit à Dakar qui reste toujours contaminé.

On assure — c'est M. le Dr Treille, ancien inspecteur général du Service de Santé des Colonies qui le dit —, que l'épidémie a éclaté, à Dakar, à la suite de travaux entrepris dans ce port, dans des terrains qui auraient servi de sépulture à des morts lors de l'épidémie de fièvre jaune de 1881. Ce qui prouve qu'il serait sage de se préoccuper beaucoup plus de l'hygiène publique qu'on ne le fait actuellement. M. Ballay, le gouverneur général, qui est médecin, y songera sans doute.

Peste. — *Le Cap.* — On écrivait de King William's Town, le 22 novembre, que M. le docteur Hornabrook déclarait que, malgré l'absence des bubons pesteux, il était disposé à croire que l'épidémie constatée à Izeli était bien une épidémie de peste bubonique.

Tamatave. — La peste vient encore, malgré toutes les précautions prises, de faire son apparition à Tamatave. Le premier cas a été constaté le 29 septembre ; et il a été suiv depuis cette date de huit autres cas. Le général Galliéni a pris aussitôt toutes les mesures nécessaires pour préserver les restes de l'île.

Divers.

Les Médecins candidats au Sénat. — Pour l'élection sénatoriale de la Nièvre, M. le Dr G. Billiard, vice-président du Conseil général, s'était mis sur les rangs pour le siège devenu vacant par la mort de M. Sylvestre Hérisson ; il a adressé aux électeurs sénatoriaux une lettre dans laquelle il déclarait retirer sa candidature à l'élection du 2 décembre, afin de ne pas disperser les suffrages républicains et d'assurer, dans la mesure de ses forces, une nouvelle défaite de la réaction.

Buste du Dr Vendrant. — Le Conseil général de la Seine a décidé qu'un buste du Dr Vendrant serait érigé dans la cour de la Maison de vieillards de Villers-Cotterets.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Alfred Vandam, médecin de la Maison de S. M. le roi des Belges, médecin honoraire des hôpitaux et hospices de Bruxelles, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur comme président d'honneur du Congrès de Médecine professionnelle et de Déontologie médicale. On sait la part active qu'il a prise à la création du Collège des médecins de Bruxelles dont il fut le président ; il a dans les Associations médicales professionnelles françaises de nombreuses sympathies. — M. le Dr Mac Cormac, le chirurgien anglais bien connu, vient d'être autorisé par la reine d'Angleterre à accepter la décoration de la Légion d'honneur, que lui a donnée le gouvernement français à l'occasion du Congrès de Médecine de 1900 et en souvenir des soins qu'il donna aux blessés français en 1870.

La Maladie d'Yvette Guilbert. — L'année dernière, la divette parisienne Yvette Guilbert subissait une grave opération, et un chirurgien de Paris lui faisait l'ablation d'un rein. Depuis, sa santé est restée chancelante et la tient éloignée de la scène. Elle s'est décidée, il y a un mois, à aller suivre un traitement dans la clinique chirurgicale d'un spécialiste berlinois, M. le Dr Israel, et elle a terminé ces jours-ci son traitement. Les médecins de Berlin la considèrent comme complètement guérie ; mais ils lui ont recommandé beaucoup de ménagements et surtout d'éviter encore quelque temps de se produire sur la scène. — Il serait intéressant de savoir pourquoi les chirurgiens parisiens ont perdu la confiance de la célèbre diseuse, au profit d'un de leurs distingués collègues de Berlin.

Les Médecins et les Duels. — Dans son duel, M. Coblentz était assisté par M. le Dr Gosset, et M. Lazarche d'Azay par M. le Dr Nélaton. Au cours de la quatrième reprise, le capitaine Coblentz a été atteint, à l'avant-bras droit, de deux blessures, dont une pénétrante, sur le trajet du nerf cubital.

Une rencontre a eu lieu entre MM. Henri Siégler-Pascal et M. le duc de Tarente. Témoin pour M. le duc de Tarente : M. le Dr de Bourgade La Dardye. Les adversaires étaient assistés des Drs Dauriac et Bonnet.

Un autre duel a eu lieu entre M. Thomeguex et M. le Dr Lorenzi, à l'épée, au vélodrome du Parc-des-Princes. Il n'y a pas eu de résultat : ce qui est rare dans les annales du duel à l'épée. Après le premier engagement, M. Thomeguex a tendu la main à M. Lorenzi. M. le Dr Lorenzi s'est empressé d'obtempérer à ce désir, et la paix a été faite, sinon avec effusion, du moins sans effusion de sang. Gais et contents, combattants, témoins et médecins ont repris le chemin de Paris.

Mariages de Médecins. — Le mardi 6 novembre a été célébré, à la basilique Sainte-Clotilde, le mariage du Dr Paul Carnot, ancien interne des hôpitaux, docteur ès Sciences, avec Mlle Madeleine Guadet, fille de l'architecte, professeur à l'Ecole des Beaux-arts. Les témoins étaient, pour le marié : M. le Dr Bouchard, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté de Médecine, et le Dr Cornil, sénateur, professeur à la Faculté de Médecine. Le marié est le fils de M. Adolphe Carnot, membre de l'Académie des Sciences.

Les Médecins et le Monde. — Au mariage de Mlle Marguerite Madoulé, fille du secrétaire général de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, étaient témoins : M. le Dr L. Bélières, médecin de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, et M. le Dr Guignard, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Marique est rendu à Nicè. — M. le Dr S. Pozzi est rentré à Paris. — M. le Dr Paul Regnard vient de rentrer à Paris.

Variétés et Anecdotes.

Le Journal d'un Médecin Boër.

Un jeune médecin, M. Paul-Serge Bestchoff, médecin militaire du Transvaal, blessé et fait prisonnier par les Anglais, a tenu pendant sa captivité un journal fort intéressant, dont voici quelques extraits, publiés par un journal du matin.

Les Ambulances anglaises. — « De quelle profonde pitié je fus pris, à peine remis de ma blessure, pour ces malheureux blessés anglais qu'impitoyablement nos vainqueurs abandonnaient sans soins, sans abris parfois, aux mains mercenaires d'infirmiers plus aptes à s'enivrer qu'à soigner des malades. Je dois dire que lord Roberts à qui je fis, dès le premier jour, part de mon indignation, cassa aux gages plusieurs de ces drôles, et les remplaça, sur ma prière, par deux ou trois braves Transvaaliens, qui consentirent à me seconder. Que pouvais-je faire, hélas ! On manquait de tout: pas de bandes, pas d'antiseptiques, pas de médicaments fébrifuges. Les trousses, souillées, dépareillées, ne pouvaient guère servir. Je dus employer deux trousses portatives que l'on avait trouvées sur moi, pour faire des opérations parfois graves. Enfin, après de laborieuses recherches, je découvris des caisses de vieux linge, dont je fis faire des bandes. L'antiseptique nécessaire fut constitué par de l'eau bouillie mélangée d'alun, de teinture d'iode ou d'alcool phénique, et je réussis ainsi, grâce au concours intelligent et dévoué de mes infirmiers improvisés à sauver quelques malheureux ».

Fièvre entérique. — Sous ce nom, on confond là-bas assez généralement deux affections bien distinctes. L'une est une fièvre de forme typhique ; l'autre est une diarrhée dysentériforme. La première se traite comme la fièvre typhoïde,

l'autre.... mon Dieu, ne peut pas se traiter là-bas, puisque tout fait défaut! Quant aux caractères de la seconde affection, ils sont nettement marqués : ce sont d'abord des vomissements auxquels succède une fièvre intense. Les diarrhées se manifestent ensuite par des selles profuses et sanglantes; aux matières sont mélangés des débris de muqueuses. Le malade endure d'atroces souffrances et meurt le plus souvent dans des convulsions horribles. Et l'on ne peut rien faire, rien ; les médicaments à employer en ce cas, bismuth, laudanum, etc., font complètement défaut. Ah ! si, je me trompe ; j'ai trouvé tout ce qu'il m'a fallu dans les caisses saisies à Prétoria. C'est à ce moment-là, mais seulement alors, que je pus soigner mes malades selon les données les plus rationnelles. »

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE.

614.2

Les Automobiles médicales. Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens (*Suite*) (1).

Les principaux types de moteurs a pétrole : Le Moteur de Dion-Bouton.

Ce moteur est surtout utilisé pour les *voiturettes*, c'est-à-dire pour les petits véhicules de luxe, destinés plutôt aux promenades en terrain facile qu'à un travail véritable, comparable à celui que doit effectuer le type rêvé de la voiture médicale, capable de gravir toutes les côtes. Toutefois ce moteur peut être employé pour de gros automobiles.

Ce moteur est connu de tous les motocyclistes. Dans les voitures, il est entouré d'une *circulation d'eau* importante, est fixé sur le bâti par des boulons d'une façon très élégante, et tourne en sens inverse, c'est-à-dire de droite à gauche.

L'alimentation du moteur se fait par un carburateur à pulvérisation, dont le dernier modèle a l'avantage d'être d'un nettoyage très facile. Dans cet appareil, l'air est aspiré chaud; et deux manettes le commandent : l'une réglant la quantité d'air qui pénètre ; l'autre la quantité de mélange qu'on veut laisser absorber.

L'allumage du mélange est obtenu à l'aide d'un organisme électrique perfectionné. C'est un commutateur qui coupe le courant et qui porte les lettres M et A (Marche et Arrêt) ; les piles sont dans un coffre à l'avant. Le refroidissement du moteur, dû à une circulation d'eau, est provoqué par une pompe à engrenages, actionnée directement par le moteur, sans intermédiaire ; et l'eau elle-même se refroidit dans un radiateur situé à l'avant. Il faut pour marcher dix litres d'eau, et son usure est presque nulle.

La description de la transmission est difficile à faire en quelques lignes. Bornons-nous à dire que l'arbre moteur porte deux pignons, un grand et un petit, engrenant avec deux roues dentées, folles sur un arbre secondaire; et, suivant qu'il engrène avec l'une ou l'autre, on a des vitesses différentes. La difficulté, c'est de commander cet engrenage. On y parvient à l'aide d'un dispositif très ingénieux, mais trop long à décrire ici. On a ainsi deux vitesses, la faible et la forte. Cet appareil, qui peut en une certaine mesure, jouer le rôle de frein, est enfermé dans un carter rempli d'huile. Les deux freins sont actionnés chacun par une pédale (frein sur mécanisme et sur différentiel).

Pour mettre en marche la voiture pourvue d'un tel moteur, on commence par placer la fiche de départ ; puis on mène le commutateur à l'M. On ouvre le robinet d'alimentation du carburateur et on tourne les manettes d'allumage et d'admission. Le départ du mécanisme doit se faire facilement, en tournant le volant des vitesses, en carburant et lançant le moteur avec la manivelle. Le moteur étant en route, on démarre en petite vitesse, si l'on n'est pas sur une côte. On règle, quand la voiture roule.

Ce modèle de voiture est, en réalité, un jouet d'adulte, un admirable instrument sportif, mais n'est pas une machine rustique, destinée à abattre du travail. Son mécanisme, qui paraît compliqué, est pourtant bien simple, pour qui l'a bien étudié au préalable.

Beaucoup de médecins exerçant en plaine (rampes ne dépassant pas 10 0/0) et se servant surtout de l'automobile en belle saison, en sont très satisfaits, dépenses à part. Nous n'y contredisons pas.

Mais ce n'est certes pas là encore la *voiture médicale* rêvée, malgré ses 20 à l'heure en temps ordinaire, et son prix d'achat très abordable, si l'on se contente de quelques chevaux (3 1/2 à 5). (*A suivre*). Marcel Baudouin.

Nota. — 1° *Carnet du Chauffeur*. — Tout médecin automobiliste doit avoir sur lui le *Carnet du chauffeur* de M. le Cte de la Valette (Rueff, édit., Paris, 1900). C'est un guide indispensable, surtout pour les débutants et même pour les praticiens, qui n'ont pas le temps de lire les journaux spéciaux d'automobilisme; car ils trouveront là des conseils et des instructions pratiques tout à fait utiles, à côté de données techniques très bien résumées. Une carte routière de France est jointe à cette sorte d'agenda, très aisé à consulter, en raison de sa disposition même, et précieux en ce sens qu'il renferme le texte de tous les réglements à observer sur la voie publique et toutes les formalités à remplir pour user de ce moyen si élégant de locomotion rapide.

2° *L'automobile et les savants*. — Notre ami, M. le Dr Yersin, bien connu par ses beaux travaux sur le bacille de la peste, est un chauffeur pratiquant. Il vient de commander, pour les emmener en Indo-Chine, une voiture à vapeur de cinq chevaux et un canot à vapeur.

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1900, n° 42, 43, 44 et 45.

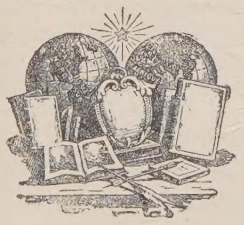

LES LIVRES NOUVEAUX.

Le Nucléole (morphologie et physiologie) ; par M. le Dr Vigier (Pierre). — Paris, Carré et Naud, in-8°, 1900.

Excellente thèse due à un jeune savant, préparateur d'histologie à la Faculté de Médecine de Paris ; étude parfaite d'un sujet des plus délicats, qu'un spécialiste seul pouvait

aborder. Bibliographie remarquable, et figures bien venues : une œuvre, en un mot, qui fait honneur à son auteur et qui restera.

Nous ne pouvons donner ici les conclusions de ce long travail, car, pour ne rien oublier, il faudrait plusieurs pages ! Bornons-nous à ajouter que ce mémoire est complet et rédigé avec une méthode à l'abri de toute critique.

D'après M. P. Vigier, le rôle du nucléole, dont il a décrit toutes les modalités morphologiques et la physiologie, est encore problématique. Ce n'est pas un corps inerte, une masse de substances de réserve ou de rebut. Tout porte à croire qu'il est un organe actif du noyau cellulaire au repos et probablement un centre de production intéressé dans l'élaboration des produits de la cellule.

Il nous faudrait avoir à analyser beaucoup de thèses de cette envergure. M. B.

BIBLIOGRAPHIA MEDICA

I. Édition d'Ensemble (1901).
II. Éditions spéciales pour chaque Science (1901)

Le 1er Numéro de 1901 *de la* Bibliographia Medica, Édition d'ensemble, *paraîtra le* 15 *février* 1900, *comme l'année dernière ; et ce recueil continuera à paraître, tous les mois avec plus de trois mille indications bibliographiques par numéro , soit près de cinquante mille par an.*

Mais, cette année là, paraîtront, en outre de l'édition d'ensemble, Six Éditions partielles, *destinées plus particulièrement aux* Spécialistes, *qui n'ont pas besoin de l'ensemble de la Bibliographie des Sciences médicales.*

Ces six Éditions seront les suivantes :

1° Anatomie, Physiologie, et Art vétérinaire....	10 fr.
2° Hygiène, Médecine légale, et Assistance.....	10 fr.
3° Thérapeutique et Matière médicale.....	10 fr.
4° Médecine générale et spéciale.....	30 fr.
5° Chirurgie générale et spéciale.....	20 fr.
6° Gynécologie, Obstétrique et Pédiatrie.....	15 fr.

A l'expédition du 1er Numéro de chacune de ces Editions spéciales, nous en rappellerons l'existence à nos lecteurs. On sait que l'ensemble de la publication est dirigé par M. le Docteur Marcel Baudouin, *Directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, sous la haute autorité scientifique des Professeurs* Ch. Potain, *Membre de l'Institut, et* Charles Richet.

C'est dire qu'elle est irréprochable, et présente, au point de vue des Classifications adoptées, de notables perfectionnements sur les anciens procédés de Classement.

A nos Lecteurs.

Transformation de la « Gazette médicale de Paris ».

A partir du 1er janvier 1901, la *Gazette Médicale de Paris*, qui entre dans sa 72e année, devient la propriété et l'organe de l'Institut international de Bibliographie de Paris et de l'Agence de la Presse Médicale internationale, que M. le Dr Marcel Baudouin a fondés, il y a déjà plus de sept ans.

A cette occasion, son format, trop réduit par la précédente Direction, va être ramené aux dimensions anciennes : ce qui rendra le journal plus élégant et plus agréable à lire, grâce à l'emploi de caractères plus gros, et plus vaste. Dans ces conditions nouvelles, il pourra insérer de courts *Mémoires originaux*, en dehors des Matières qu'il renferme d'ordinaire, et de *nombreuses Analyses* des travaux récents.

Remanié comme il convient pour être digne des Maîtres qui ont fondé l'Institut de Bibliographie et qui l'honorent de leur confiance, il s'efforcera, tout en restant une Gazette particulièrement informée et spécialement illustrée, de revêtir un caractère nettement scientifique, capable de lui assurer la sympathie de tous ceux qui travaillent pour le progrès des Sciences Médicales, de tous ceux qui ont à cœur de leur voir occuper dans la Société la place qu'elles méritent, de tous les Praticiens qui, au fond de nos provinces, rendent de si grands services à la Patrie.

Si elle parvient à obtenir l'approbation de ces hommes d'élite, la *Gazette médicale de Paris* aura atteint son but. Elle n'en demandera pas davantage. La Rédaction.

PRIMES GRATUITES
pour 1901

DÉLIVRÉES AU CHOIX AUX

NOUVEAUX ABONNÉS

DE LA

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

Transformée (*GRAND FORMAT*).

Questions d'Internat; par Marcel Baudouin. — *Recueil des Questions posées au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.* — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris; par la *Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés de Paris.* — Volume, in-18, valant **6 fr.**

Contes. *Recueil de Poésies légères ;* par G. Renaud. — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Tout Abonné nouveau, pour 1901 (Gazette Médicale de Paris transformée), *recevra, s'il le désire, les numéros de 1900 à paraître d'ici la fin de l'année, et touchera de suite la Prime.*

En souscription pour paraître en Janvier 1901 *dans la* « **Collection du Bibliophile parisien** » :

Bibliographie raisonnée de l'argot et de la langue verte en France, du XVe au XXe siècle, par R. YVE-PLESSIS. — 1 beau volume in-octavo avec plusieurs fac-simile de vieux bois des livres argotiques anciens.

Tirage à 250 exemplaires.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 613.